

# RÉGLEMENT DU JEU-CONCOURS PAR TIRAGE AU SORT

## **ZeCarrossery & ZePare-Brise**

### **Article 1 - Définition et conditions du jeu-concours**

La société IDE Events, dont le siège social est situé au 7 rue Lucien Sampaix 78210 Saint Cyr l'École, organise un jeu-concours au nom de ZeCarrossery & ZePare-Brise via une interface d'inscription dans le cadre de le Cadre d'un partenariat sportif avec un équipage Fun Cup pour les 25Heures de SPA Francorchamps 2023

- La Société IDE Events est désignée ci-après comme : « l'Organisateur ».
- Le « Participant » au jeu-concours est désigné ci-après comme « le Participant, l'Utilisateur, le Contributeur, le Joueur ».
- Le « Gagnant » au tirage au sort est désigné également ci-après comme « le Gagnant ».

### **Article 2 – Présentation du jeu-concours**

Le jeu concours organisé par la société IDE Events pour ZeCarrossery & ZePare-Brise est diffusé sous forme de publication sur les réseaux sociaux des acteurs concernés, sous forme de QR code dans les agences ZeCarrossery & ZePare-Brise et sous forme de liens envoyé par email aux clients

Le jeu consiste à répondre à un questionnaire en ligne :

**1<sup>er</sup> question** : Ou se déroule les 24heures du Mans ?

Toulon – Nevers – Le Mans

**2<sup>ème</sup> question** : Qui sont les créateurs de ZeCarrossery & ZePare-Brise

Un gars, une fille – Deux soeurs

**3<sup>ème</sup> question** : Quel circuit ne se situe pas en France ?

Circuit de Nogaro – Circuit de Portimao – Circuit de Dijon Prenois

**4<sup>ème</sup> question** : Quel est l'offre phare de ZeCarrossery

Une console portable – Franchise remboursée – 4 pneus offert

### **Article 3 - Conditions de participation**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, disposant d'une connexion à l'Internet, après acceptation des conditions de participation conformément à la loi informatique et liberté. Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du Concours.

### **Article 4 - Dates du concours**

- Date de début du jeu concours : 02 Mai 2023
- Date de fin du jeu concours : 03 Juillet 2023
- Date du tirage au sort : à partir du 05 Juillet 2023
- Date de désignation des Gagnants : à partir du 8 juillet 2023

## **Article 5 - Modalités de participation**

### 5.1) Conditions de participation

Afin que la participation au jeu concours soit validée par l'Organisateur, certaines étapes doivent être respectées impérativement par le Participant :

Il devra se rendre sur le questionnaire en ligne au travers du QR Code ou en cliquant sur l'adresse suivante (<https://form.jotform.com/231135280881049>), accessible pendant toute la durée du concours et sur les publications.

Une fois sur le questionnaire, il devra répondre aux questions et renseigner ses informations afin d'être contacté si il est l'un des gagnants.

Il devra laisser ses coordonnées dans les questions prévues à cet effet (Nom/Prénom , zone géographique, adresse e-mail et téléphone ). Valider sa participation en cliquant sur le bouton « soumission ».

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte par l'Organisateur .

### 5.2) Garanties et responsabilité sur la validité des candidatures

La société IDE Events et ZeCarrossery & ZePare-Brise se réserve le droit d'annuler, de mettre fin ou de modifier le jeu concours s'il ne se déroule pas comme convenu : tout virus, bug, problème technique ou autre cause hors du contrôle de l'Organisateur.

Toute participation incomplète ne sera pas prise en compte, sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée. Ainsi, l'Organisateur se réserve le droit sans réserve de modérer à posteriori et de ne pas valider, supprimer du concours, tout participant qui ne respecterait pas une des conditions du présent règlement.

### 5.3) Désignation des gagnants :

Le tirage au sort sera effectué par un des membres de la société, l'Organisateur , pour désigner les Gagnants de ce jeu.

## **Article 6 - Dotations/lots**

### 5.1) Valeur commerciale des dotations :

Les lots sont des stages de Pilotages en Porsche 718 de 3tours commercialisés par la société Sprint Racing, et sont nommés comme « dotations ».

Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation sur leur nature, ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit.

Les participants tirés au sort seront désignés gagnants par les responsables du jeu-concours. La société IDE Events et Sprint Racing se réserve le droit de changer les dotations sans préavis, exemple (probleme technique ou véhicule indisponible le jour du stage).

Si tel était le cas, la valeur des lots serait équivalente ou supérieure aux produits remplacés. La contrepartie en chèque ou en numéraire des cadeaux ne peut être proposée.

## 5.2) Désignation des dotations :

Les dotations mises en jeu sont :

89 stages de pilotages au volant d'une porsche Cayman s 718

Chaque stage en cadeau inclus

### Pour les stages réalisés en France et Belgique

Tour de cou et badge personnalisé

+ Briefing video sur les conseils de pilotage et de sécurité

+ 2 tours de découverte du circuit en passager à bord d'un Porsche Cayenne

+ 3 tours de circuit au volant d'un Porsche Cayman S de 350ch

+ Diplôme personnalisé

### Pour les stages réalisés sur le circuit du Luxembourg

Briefing et tours de reconnaissance en video accessible depuis un QR code à l'accueil du stage

+ 3 tours de circuit au volant d'un Porsche Cayman S de 350ch

+ Diplôme téléchargeable

## **Article 7 - Modalités d'attribution des lots**

Une seule dotation pour une même personne physique. Les Gagnants seront informés de leur victoire par un l'organisateur , par e-mail électronique pour chaque gagnants mais également au travers de la communication sur les réseaux sociaux des différents acteurs à partir du 5 juillet 2023.

Si les informations communiquées par un des participants sont incomplètes et/ou ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de Gagnant. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable dans le cas de défiances techniques quant à cette notification électronique de gain.

Si l'un des deux gagnants ne répond pas sous 8 jours, il perdra sa qualité de Gagnant.

Les modalités de retrait du lot seront communiquées au Gagnant dans l'e-mailing d'information envoyé par l'Organisateur.

## **Article 8 - Données nominatives et personnelles**

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement aux Organisateur et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Les données à caractère personnelle renseignées par les participants, seront supprimées définitivement des bases de données de l'organisateur le 20 juillet 2023 (quelques jours après la distribution de tous les lots).

Seul les participants ayant accepté de transmettre leurs coordonnées au centre ZeCarrossery & ZePare-Brise intégrerons la fichier des prospects du centre le plus proche de chez eux afin d'être informé de l'activité de leur centre.

## **Article 9 – Responsabilités**

L'organisateur est responsable de l'organisation et de la communication durant le concours, ainsi que du tirage au sort des 89 gagnants

ZeCarrossery & ZePare-Brise sont partenaire et ne peuvent être tenue responsable en cas de litige, seul leur participation dans la communication sera présente.

En cas de litige durant le déroulement du cadeau (Stage de Pilotage) seule la société qui réalise la prestation peut être tenue comme responsable

## **Article 10 – Cas de forces majeurs / réserves**

Les Organismes :

- Se réservent le droit de modifier, de proroger, d'écourter, de limiter les gains ou d'annuler ce jeu en cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence. En conséquence, leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Dégagent toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu. En outre, leur responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue pour des problèmes d'acheminement ou de perte de courrier électronique ou postal.
- Dégagent toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus, bogue...) occasionnée sur le système du Participant, à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

## **Article 11 - Conditions d'exclusion**

La participation à ces jeux implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement sans aucune réserve ni condition préalable du Participant, le non-respect dudit règlement, entraînant l'exclusion du concours, la nullité pure et simple de sa participation et de l'attribution des lots.

## **Article 12 : Litiges**

Le Participant reconnaît et accepte que la seule obligation de l'organisateur au titre du Jeu est de soumettre au tirage au sort le formulaire de participation recueillis, et/ou le vote des commentaires, sous réserve que sa participation soit conforme aux termes et conditions du Règlement, et remettre le lot au gagnant, selon les critères et modalités définis dans le présent Règlement.

Le Règlement est régi par la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du Règlement sera tranchée exclusivement par l'Organisateur.  
Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu et au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : [ideeventscompta@gmail.com](mailto:ideeventscompta@gmail.com)

### **Article 13 – Acceptation**

Le Participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter sans réserve et de s'y conformer

Aucune contestation ne sera prise en compte huit jours après la clôture du Jeu.

### **Article 14 : Consultation du règlement**

Un exemplaire du présent règlement est disponible pendant toute la durée du Jeu sur demande en contactant par e-mail l'organisateur: [ideeventscompta@gmail.com](mailto:ideeventscompta@gmail.com)